

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE BOVINE  
EN FRANCE EN 1985

J.J. BENET\*

RESUME : Les résultats de la lutte contre la tuberculose bovine en France en 1985 montrent une poursuite de la diminution des taux d'infection. Le taux de cheptels infectés au 31 décembre est de 0,47 % (0,51 % en 1984 ; 0,62 % en 1983). Au total 20.374 bovins ont fait l'objet de procès verbaux d'abattage : 1.987 animaux non marqués, 18.387 marqués, dont 13.577 réagissants, parmi lesquels 6.326 porteurs de lésions. Le taux de saisies totales sur des animaux non marqués (36,6 %) reste élevé, indiquant tout le danger du réservoir tuberculeux. Une aide à l'analyse des situations départementales selon les taux est proposée en discussion.

SUMMARY : The results of the campaign against bovine tuberculosis in France during 1985 show a new decrease in the infection rater. The infected herds rate on December the 31<sup>st</sup> is 0.47 % (0.51 % in 1984 ; 0.62 % in 1983). As a whole, 20.374 heads of cattle have been culled, 1.987 not marked, 18.387 marked ; 13.577 animals gave a positive reaction, 6.326 of which having lesions. The rate of total seizure on non marked animals (35,6 %) is very high, showing the danger of any tuberculosis reservoir. An assistance to the analysis of the situation found in departments following rates of the disease is introduced in the discussion.

\*  
\* \*

Les statistiques des Directions départementales des Services vétérinaires collectées à l'échelon national par la Direction de la Qualité fournissent les données nécessaires à la présentation des résultats de la lutte contre la tuberculose bovine en France en 1985.

L'EFFECTIF

La taille moyenne du cheptel bovin d'une exploitation est de 34 animaux. Cette augmentation continue (figure 1) traduit la diminution du nombre d'exploitations (623.000) pour un maintien du nombre total de bovins (21,4 millions).

\* Ministère de l'Agriculture, Ecole nationale vétérinaire, chaire de maladies contagieuses, 94704 Maisons-Alfort cedex.

Bien que presque tout le cheptel soit sous contrôle (619.757 exactement), les tuberculinations n'ont concerné que 427.000 exploitations : le rythme a été en effet biennal dans 40 départements, et triennal dans 7.

## RESULTATS 1985

### I. RESULTATS D'ENSEMBLE

Les données les plus significatives sont rapportées dans le tableau I, qui permet la comparaison avec les années précédentes.

#### Prévalence

La prévalence annuelle est en constante diminution ainsi que son taux (0,81 %, ligne 5 du tableau). La prévalence au 31.12 donne la même image (figure 2).

#### Incidence (figure 3)

Au total 2.822 exploitations ont été déclarées infectées dans l'année, dont des proportions voisines à partir des données d'abattoir, et de tuberculinations (respectivement 45,5 % et 43,2 %) et 11,3 % lors de transactions. Le taux d'incidence est de 0,46 %.

Tableau I : Résultats globaux de la prophylaxie de la tuberculose bovine en France.

	<u>1985</u>	<u>1984</u>	<u>1983</u>	<u>1982</u>	<u>1981</u>
1. Cheptels	623.000	650.600	672.900	695.300	723.900
2. Animaux (millions)	21,4	21,7	21,8	20,5	21,8
3. Prévalence annuelle (cheptels)	5.045	5.818	6.961	6.529	9.506
4. Cheptels indemnes	610.997	634.500	662.000	688.771	711.546
5. Taux de prévalence annuelle (en %)	0,81	0,89	1,0	0,94	1,3
6. Prévalence au 31.12	2.913	3.308	4.147	5.314	6.873
7. Taux de prévalence au 31.12 (%)	0,47	0,51	0,62	0,76	0,95
8. Incidence annuelle (cheptels)	2.822	1.671	3.859	2.487	4.095
9. Taux d'incidence (%)	0,46	0,26	0,57	0,36	0,57
10. Cheptels assainis	2.277	2.548	2.890	4.139	5.351
11. Taux d'assainissement (%)	45	43,8	41,5	52,6	56,3

#### Assainissement (figure 4)

Si le nombre de cheptels assainis dans l'année (2.277) est en régulière diminution, le taux est en légère augmentation (45 %) ... mais cet écart n'est pas statistiquement significatif par rapport à 1984.

Les abattages totaux ont concerné 274 cheptels (sur 3.205), soit 8,5 % (différence non significative par rapport à 1984).

18.387 bovins ont été marqués du T, dont 4.810 comme animaux contaminés (non réagissants à abattre). 1.987 non marqués ont été trouvés porteurs de lésions.

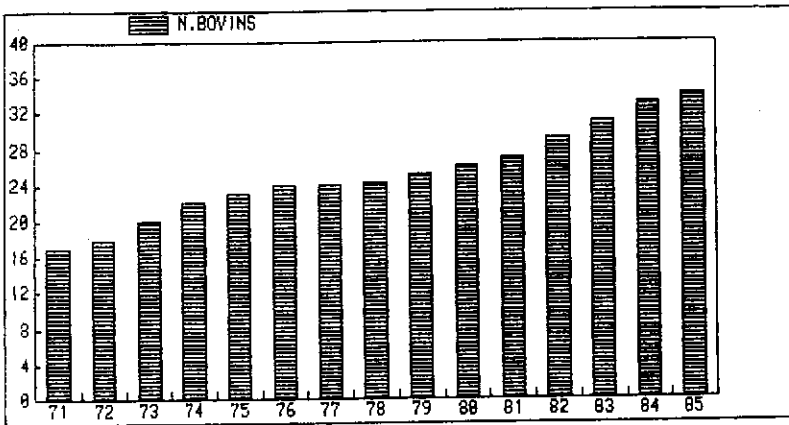


Figure 1 : Evolution du nombre moyen de bovins par cheptel en France de 1971 à 1985.

Figure 2 : Evolution de la tuberculose bovine en France de 1971 à 1985 : taux d'infection des cheptels (au 31.12).

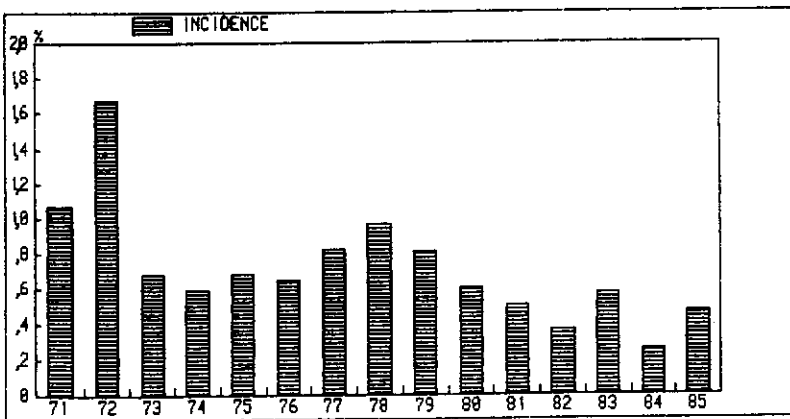
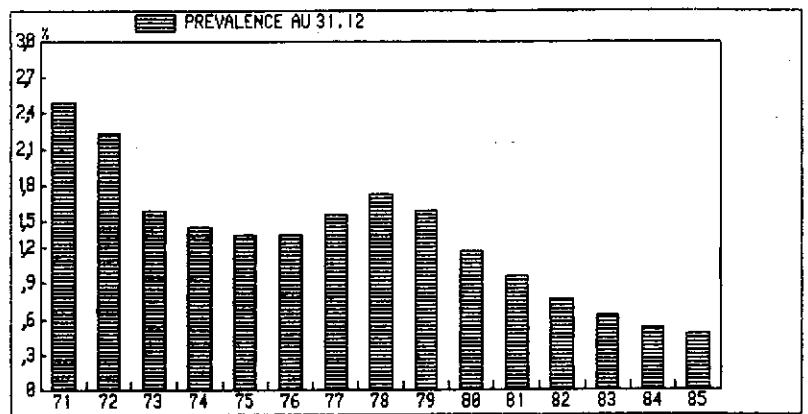
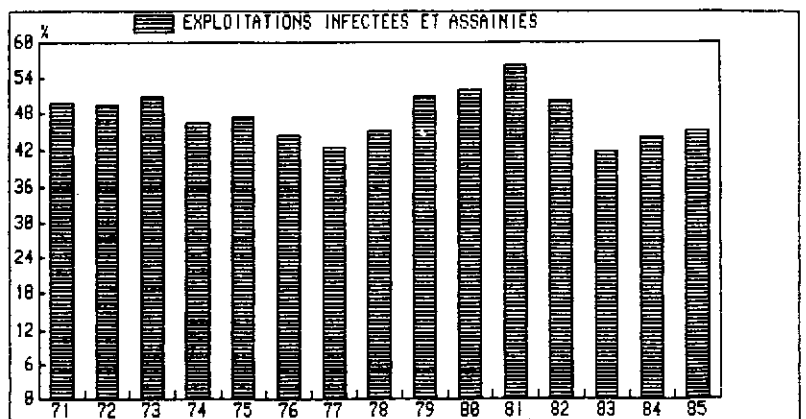


Figure 3 : Evolution du taux de cheptels indemnes trouvés infectés en cours d'année.

Figure 4 : Evolution du pourcentage d'exploitations infectées et assainies dans l'année.



## 2. RESULTATS D'ABATTOIR

20.374 bovins ont fait l'objet de procès-verbaux d'abattage (dont 13.577 réagissants).

Le nombre d'animaux porteurs de lésions sans être marqués du T continue de décroître (figure 5). La proportion de ces animaux par rapport à l'ensemble des 20.374 bovins est en diminution (9,7 %) par rapport à l'année précédente et cela de façon très significative. Si l'on ne considère que les animaux réagissants (13.577), afin d'évaluer les erreurs par défaut, le ratio (14,6 %) est très voisin de celui de 1984 (14,9 %) (figure 6).

La proportion des animaux non marqués par rapport à l'ensemble des saisies est en légère diminution (23,9 %) (figure 7). Si le taux de saisies totales sur l'ensemble des saisies est stable (14,6 %), celui des saisies totales sur des animaux non marqués par rapport à l'ensemble des animaux non marqués continue d'augmenter depuis 1980 (35,6 % pour 28 % en 1980) (figures 8 et 9)

La proportion d'animaux non porteurs de lésions (12.061) par rapport aux animaux marqués est toujours en augmentation (65,6 % pour 60,4 % en 1984) (figure 10).

## 3. BILAN

Les résultats globaux sont favorables puisque les taux d'infection des cheptels sont en baisse. Il faut toutefois nuancer cette interprétation en fonction des résultats d'abattoir : le taux de saisies totales sur des animaux non marqués reste élevé signalant ainsi un reliquat de réservoir de tuberculose non détecté, et dont le poids relatif est en augmentation. A l'inverse, la proportion d'animaux marqués ne montrant aucune lésion visible est en augmentation : triplement en 10 ans.

## DISCUSSION

Discuter de la situation globale de la tuberculose en France (figure 11) n'a pas grande signification si l'on espère ramener l'extrême diversité des réalités locales à une moyenne générale : En revanche, on peut espérer dégager des tendances qui peuvent orienter la réflexion propre à chaque département.

L'analyse globale précédente oppose deux conclusions apparemment contradictoires en raison de l'hétérogénéité des situations.

## 1. INDICATEURS FAVORABLES

Le taux de cheptels tuberculeux continue de diminuer sans doute plus vite à certains endroits. On rencontre alors le risque opposé d'augmentation du taux d'animaux marqués, et non porteurs de lésions visibles.

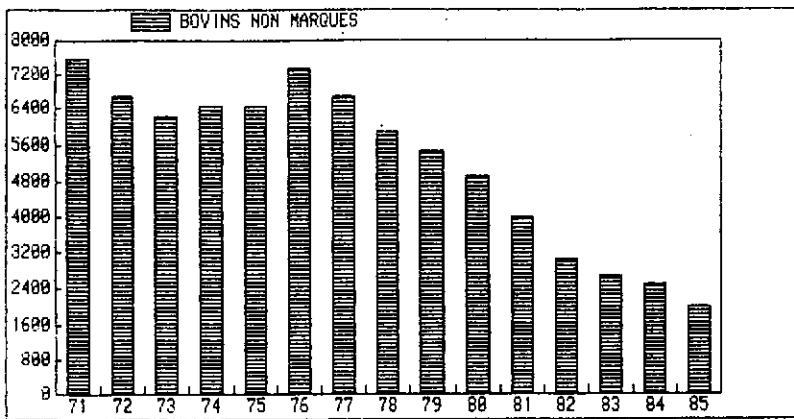


Figure 5 : Evolution du nombre de bovins non marqués du "T" reconnus tuberculeux à l'abattoir.

Figure 6 : Evolution du taux d'animaux non marqués du "T" trouvés porteurs de lésions tuberculeuses par rapport à l'ensemble des animaux tuberculeux. (T + T̄).

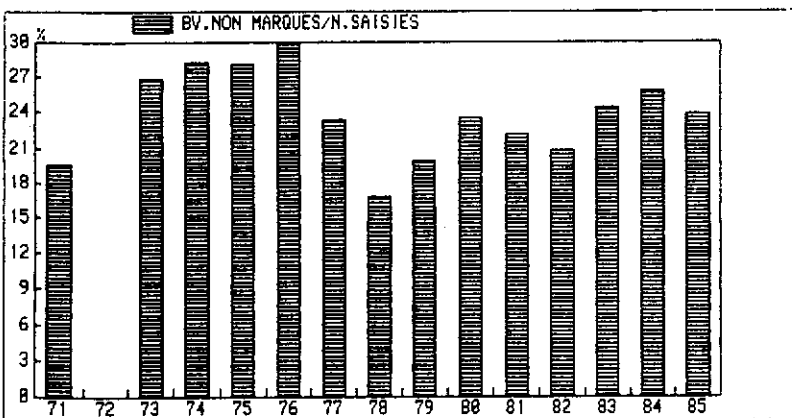
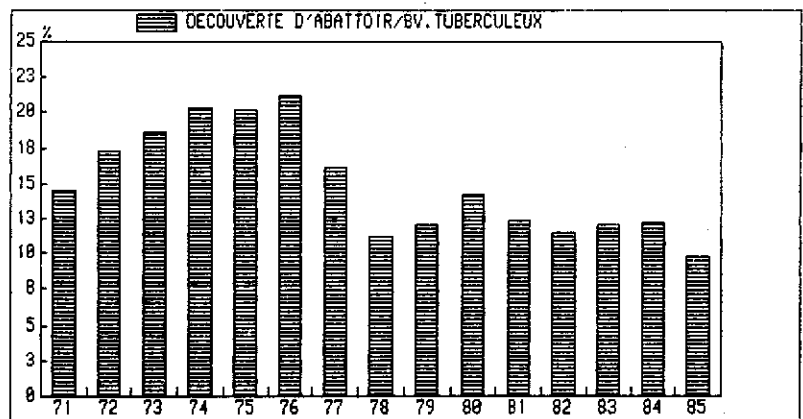
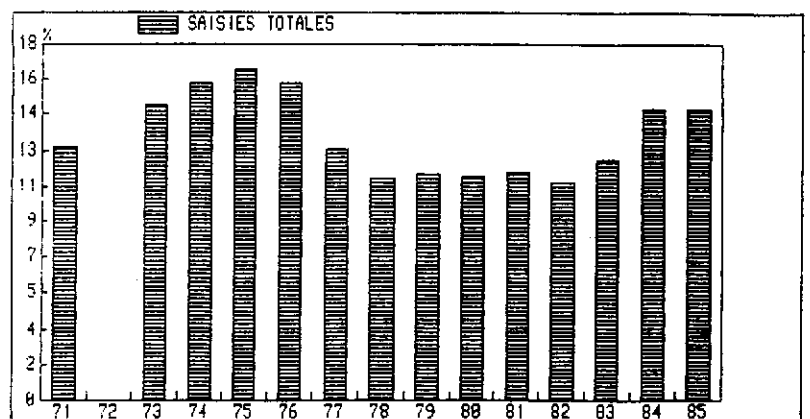


Figure 7 : Evolution du taux d'animaux non marqués par rapport à l'ensemble des animaux tuberculeux (en p. cent).

Figure 8 : Evolution du taux des saisies totales par rapport à l'ensemble des saisies (en p. cent).



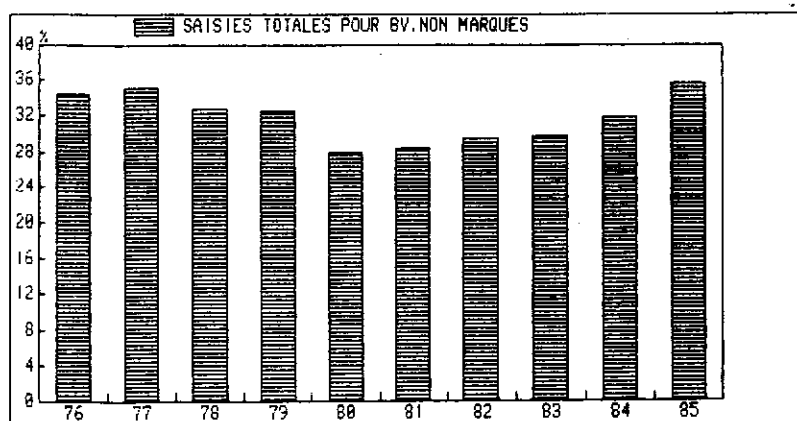


Figure 9 : Taux de saisies totales pour les bovins non marqués par rapport aux animaux non marqués (en p. cent).

Figure 10 : Taux d'animaux sans lésions visibles par rapport aux animaux marqués (en p. cent).

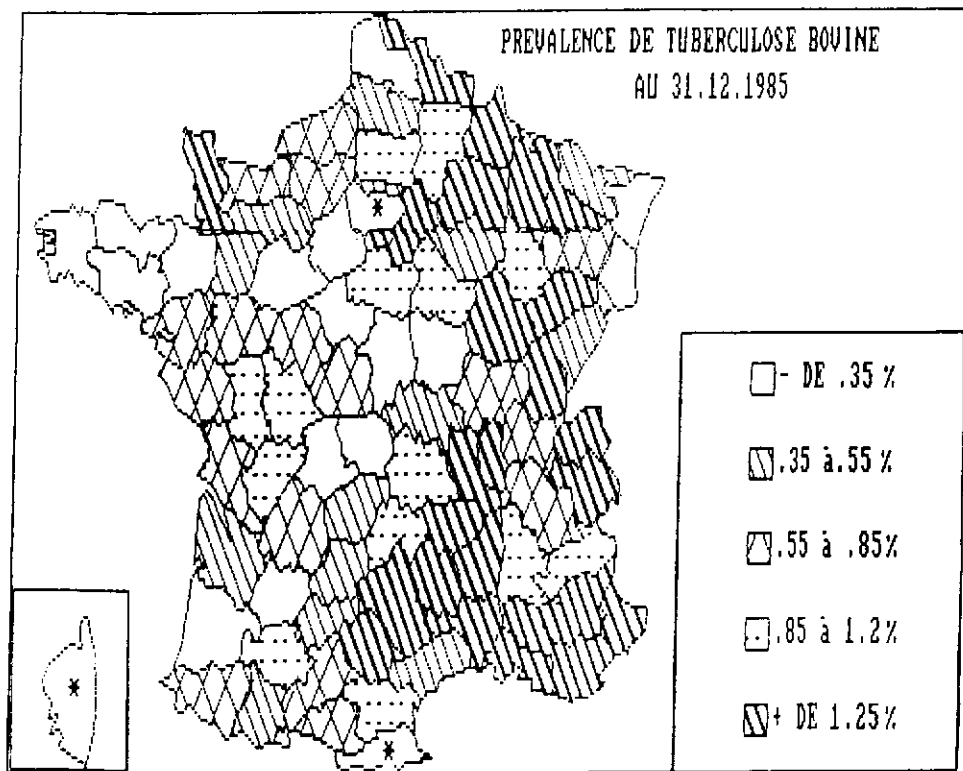
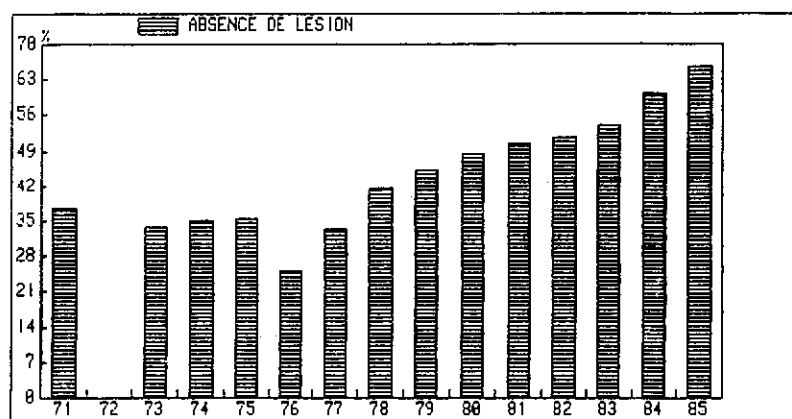


Figure 11 : Taux de prévalence de tuberculose bovine au 31.12.85.

(\* Absence de données)

Dans une première hypothèse il s'agit d'animaux infectés et éliminés très rapidement, voire seulement contaminés, et abattus dans le cadre d'une élimination totale, quelle que soit leur réactivité allergique. Les indicateurs sont alors le témoin de la rigueur et de l'efficacité de la lutte.

Selon une deuxième hypothèse, d'autres exploitations sont victimes d'interférences dans le diagnostic allergique, en raison de l'infection par des mycobactéries autres que *M. bovis*. Dans ce cas, le taux d'exploitations assainies dans l'année s'élève, et surtout le risque d'exploitations classées infectées sans confirmation à l'abattoir de l'infection tuberculeuse. Parallèlement, le taux d'incidence augmente également. Cette contradiction est tout compte fait bien compréhensible : la pression d'infection par ces mycobactéries atypiques n'est pas affectée par les mesures de lutte spécifique de la tuberculose bovine ; il est logique que le taux d'infection augmente relativement en raison de la diminution du nombre d'exploitations réellement tuberculeuses. En revanche, le taux d'assainissement dans l'année augmente aussi car on sait maintenant mieux identifier ce genre de cas.

Le moyen le plus efficace pour réduire ce risque est de recourir à l'intradermotuberculation comparative selon les indications et les modalités prévues réglementairement (N.S. du 30 octobre 1985).

## 2. INDICATEURS DEFAVORABLES

On ne saurait se contenter de voir avec satisfaction baisser le taux de cheptels tuberculeux : un taux élevé d'exploitations anciennement infectées, que l'on ne parvient pas à assainir, y compris celles qui connaissent des récurrences, indique un défaut dans l'élimination de la tuberculose ; parallèlement les taux de saisies sur des animaux non marqués, et de saisies totales sur ces mêmes animaux signalent l'existence d'un réservoir d'autant plus dangereux que le voisinage et les transactions commerciales relancent l'infection et annihilent des efforts coûteux.

Dans ces cas, il importe d'identifier ces foyers et d'appliquer les mesures les plus drastiques (d'ailleurs parfaitement prévues par la réglementation), tant en ce qui concerne le diagnostic, que l'élimination des animaux infectés, et la poursuite du dépistage (impérativement réalisé sur tous les animaux du cheptel, jamais plus de 3 mois après un précédent résultat ayant permis de reconnaître des bovins infectés).

## CONCLUSION

Les taux de prévalence de la tuberculose sont toujours en diminution. Si les indicateurs signalant une rigueur accrue sont en augmentation, il persiste toutefois un réservoir dont l'activité relative mériterait la plus grande sévérité ; faute de quoi, l'éradication de la tuberculose bovine ne serait qu'un mythe inaccessible.